

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2022

Numéro de version 7

Révision: 16.05.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Support cuvette fruits rouges
- Code du produit: DP-047
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Secteur d'utilisation
  - SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
  - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- Emploi de la substance / de la préparation Désodorisant pour petits espaces
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
  - MANKA CREATIONS
  - ZI du Gros Hêtre
  - 25 rue du gros Hêtre
  - 57500 SAINT AVOLD
  - Tel : +33 (0) 3.87.93.93.73
  - Fax : +33 (0) 3.87.93.93.74
- Service chargé des renseignements: labo@manka-creations.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence Centre anti poison / Poison centre: Orfila, Tel : 01 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS07

- Mention d'avertissement Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
  - METHYLPHENYLGLYCIDATE D'ETHYLE
- Mentions de danger
  - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
  - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
  - P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
  - P102 Tenir hors de portée des enfants.
  - P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
  - P280 Porter des gants de protection.
  - P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
  - P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
  - P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Indications complémentaires:
  - Utiliser avec précaution en cas de sensibilité aux parfums. Utiliser des désodorisants ne dispense pas de suivre de bonnes pratiques d'hygiène. Aérer la pièce après utilisation.
  - Contient parfum (benzoate de benzyl)
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2022

Numéro de version 7

Révision: 16.05.2022

Nom du produit: Support cuvette fruits rouges

(suite de la page 1)

### · Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

1222-05-5 galaxolide

Liste II

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### · 3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

### · Composants dangereux:

|                   |                                                                        |        |
|-------------------|------------------------------------------------------------------------|--------|
| CAS: 120-51-4     | Benzoate de benzyle                                                    | 10-25% |
| EINECS: 204-402-9 | ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H302 |        |
| CAS: 104-67-6     | 4-undecanolide(5-heptyldihydro-2(3H)-furanone)                         | 1-5%   |
| EINECS: 203-225-4 | Aquatic Chronic 3, H412                                                |        |
| CAS: 77-83-8      | METHYLPHENYLGLYCIDATE D'ETHYLE                                         | 1-5%   |
| EINECS: 201-061-8 | ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Sens. 1B, H317                       |        |
| CAS: 1222-05-5    | galaxolide                                                             | ≤1%    |
| EINECS: 214-946-9 | ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410                       |        |

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### · 4.1 Description des mesures de premiers secours

· **Remarques générales:** Amener les sujets à l'air frais.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### · 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Veiller à une aération suffisante.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2022

Numéro de version 7

Révision: 16.05.2022

**Nom du produit:** Support cuvette fruits rouges

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite de la page 2)

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Se laver les mains après chaque utilisation.  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

- **Matériau des gants** Caoutchouc nitrile
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Pas nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **État physique** Solide
- **Couleur:** Rouge
- **Odeur:** Caractéristique
- **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
- **Point d'éclair** Non applicable.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **pH** Non applicable.
- **Solubilité**
- **l'eau:** Insoluble
- **Densité et/ou densité relative**
- **Densité:** Non déterminée.
- **Caractéristiques des particules** Voir point 3.

(suite page 4)

F

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2022

Numéro de version 7

Révision: 16.05.2022

**Nom du produit:** Support cuvette fruits rouges

(suite de la page 3)

## 9.2 Autres informations

- **Aspect:**
- **Forme:** Solide
- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**
- **Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.
- **Changement d'état**
- **Taux d'évaporation:** Non applicable.

## Informations concernant les classes de danger physique

- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols** néant
- **Gaz comburants** néant
- **Gaz sous pression** néant
- **Liquides inflammables** néant
- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

F

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2022

Numéro de version 7

Révision: 16.05.2022

Nom du produit: Support cuvette fruits rouges

(suite de la page 4)

### · 11.2 Informations sur les autres dangers

#### · Propriétés perturbant le système endocrinien

1222-05-5 galaxolide

Liste II

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien  
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- 12.7 Autres effets néfastes
- Remarque: Nocif pour les poissons.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:  
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.  
Nocif pour les organismes aquatiques.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- |                                                                         |                 |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification                            |                 |
| · ADR, IMDG, IATA                                                       | néant           |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU                     |                 |
| · ADR, IMDG, IATA                                                       | néant           |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport                            |                 |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA                                                  |                 |
| · Classe                                                                | néant           |
| · 14.4 Groupe d'emballage                                               |                 |
| · ADR, IMDG, IATA                                                       | néant           |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement                                     | Non applicable. |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur            | Non applicable. |
| · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU:                                            | néant           |

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2022

Numéro de version 7

Révision: 16.05.2022

Nom du produit: Support cuvette fruits rouges

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** Service législation produits / laboratoire

· **Contact:** labo@manka-creations.com

· **Date de la version précédente:** 21.09.2021

· **Numéro de la version précédente:** 6

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**